

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N°12 - JUILLET/AOÛT/SEPTEMBRE 2025

À LA UNE

Le budget communal 2025

Le budget est un acte essentiel de la vie municipale. Il détermine pour une année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il reflète les actions et les projets décidés par le Conseil municipal et doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Comme chaque année dans ce journal, nous vous en présentons les grandes lignes.

Pages 4 et 5

DANS NOS ÉCOLES

"La cantine à 1 €" : la nouveauté de la prochaine rentrée scolaire

A partir de la rentrée de septembre 2025, les tarifs de la restauration scolaire seront différents et progressifs en fonction des revenus des familles. C'est le principe du dispositif "Cantine à 1 €", mis en place par l'État il y a quelques années et adopté en mai par le Conseil municipal. L'objectif est de permettre à tous les élèves de manger un repas complet et équilibré.

Page 8



LE MOT DU MAIRE

Animations, projets, budget : la vie communale ne prend pas de vacances !

par Jean-Jacques Caminade

Comme chaque année, l'été s'annonce riche et animé dans notre commune : festivals de jazz et de théâtre, concerts en l'église, expositions de peinture et de photographie, courses hippiques, vide-greniers, et bien plus encore. De quoi profiter pleinement des beaux jours ! À ces rendez-vous attendus s'ajoutent quelques nouveautés : la collection MADI International, mouvement artistique abstrait géométrique, sera exposée à l'Espace Jean Moulin ; le grand retour du festival "De la plume à la toile", qui tisse des liens originaux entre littérature et cinéma et enfin une soirée guinguette chaque mois sous la Halle, pour partager un moment festif et convivial.

Côté actions concrètes, le Conseil municipal a voté la "Cantine à 1 €" pour la prochaine rentrée scolaire, une mesure forte en faveur des familles les plus modestes. Parallèlement, des travaux sont en cours à l'école élémentaire et dans les futurs locaux associatifs place des Cités unies, pour continuer à améliorer le cadre de vie de tous.

Vous retrouverez dans ce numéro une double page dédiée au budget : un point complet sur les dépenses, les investissements en cours, et les arbitrages nécessaires dans un contexte financier toujours contraint.

Malgré cela, notre cap reste clair : agir au quotidien, investir dans l'essentiel et faire avancer la commune avec responsabilité et engagement.

Très bel été à toutes et à tous !

Dans ce numéro :

• Le mot du Maire

Animations, projets, budget : la vie communale ne prend pas de vacances !

• À la une

Le budget communal 2025

• Dans nos écoles

“La cantine à 1 €” : la nouveauté de la prochaine rentrée scolaire

– Page 1

• L'actualité en bref

C'est écrit : ici, c'est Ville-Real ! Révision des tarifs des droits de place sur les marchés. Côté voirie. Pour l'entretien des trottoirs et caniveaux. L'avenue Bernard Palissy à sens unique. Borne incendie. Déchetterie : horaires d'été. Succès pour les opéras. Dans les bâtiments communaux. Lutte contre les pigeons. MADI International : éloge de l'abstraction géométrique. Le pied de poule : l'esprit bouillon s'invite à Villeréal. Joli bilan pour le trail “PBVF 47” ! “Mon bilan prévention”.

• L'état civil

– Pages 2 et 3

• À la une

Le budget communal 2025

– Pages 4 et 5

• L'agenda de l'été

– Pages 6 et 7

• Dans nos écoles

Le dispositif national “Cantine à 1 €” arrive à Villeréal !

• Sur nos routes

La SIL, Signalisation d'Information Locale

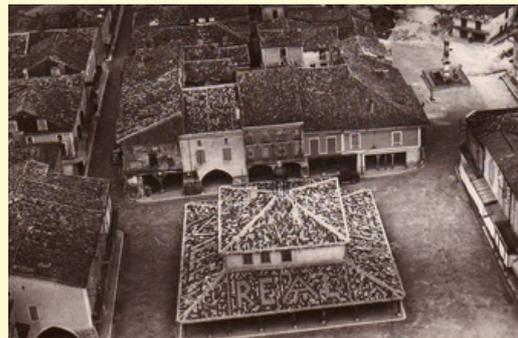
– Page 8

L'ACTUALITÉ EN BREF

C'EST ÉCRIT : ICI, C'EST VILLE - REAL !

Courant avril, les quatre pans bas du toit de la halle ont été nettoyés tuile par tuile, afin de retirer mousse et végétaux qui s'étaient installés. Ces travaux ont été l'occasion de remettre en place des tuiles de teinte différente, formant ainsi les syllabes “Ville” et “Real”, comme on pouvait le voir autrefois sur la toiture, ici en 1950.

Merci à l'agence immobilière Valadié, qui a réalisé la photographie en première page de ce journal municipal !



RÉVISION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE SUR LES MARCHÉS

Afin de prévenir la désertification hivernale du marché du samedi matin et pour renforcer la dynamique du marché les samedis et les mercredis, le Conseil municipal a voté quelques modifications aux tarifs décidés en janvier dernier. Un tarif préférentiel a notamment été adopté pour les abonnés à l'année, consistant en une remise de 30 % sur le tarif habituel durant le premier trimestre de l'année civile. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er juin.

CÔTÉ VOIRIE

Plusieurs rues et ruelles de la commune ont vu l'intervention des agents de la Communauté de communes ces dernières semaines : impasse du Fond de la ville, rue Saint-James sur la portion à proximité du

magasin Carrefour Express, rue Descambis côté Boulevard Alphonse de Poitiers, entrée du parking des Riviérettes ou encore rue Saint-Pierre. La chaussée a été reprise sur chacune de ces sections. Il doit en être de même prochainement rue de la Promenade, jolie ruelle remontant des Riviérettes, face à l'école maternelle.

POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

La Municipalité a procédé à l'achat d'une machine balayeuse-brosseuse de petite taille, adaptée aux trottoirs et caniveaux de nos rues et ruelles. Elle permet de retirer rapidement mousse, mauvaises herbes et gravillons et facilite ainsi l'entretien du village par les agents du Service technique. Rappelons que les riverains, par la taille des branches dépassant sur les trottoirs et le ramassage

L'AVENUE BERNARD PALISSY À SENS UNIQUE

La signalisation au sol a été revue avenue Bernard Palissy, cet axe quittant la bastide depuis l'école élémentaire en direction de Dévillac. Il est maintenant clairement indiqué qu'il s'agit d'une rue à sens unique. Une voie réservée aux piétons et aux cyclistes a également été créée. Ces modifications devraient contribuer à une sécurisation de la zone de l'école élémentaire, où la circulation et les manœuvres de véhicules lors des entrées et sorties des classes sont nombreuses et régulièrement dangereuses.



Photo © Gilles Quelennec

BORNE INCENDIE

Afin de compléter le réseau des PEI (Points d'Eau Incendie), une nouvelle borne incendie va être installée au lieu-dit “Perry”, sur la route de Dévillac. Cette petite route étant la limite entre Villeréal et Saint-Étienne-de-Villeréal, les deux communes participeront aux frais chacune à hauteur de 50 %.

DÉCHETTERIE : HORAIRES D'ÉTÉ

Depuis le lundi 16 juin dernier, les horaires d'été dans les quatre déchetteries de notre Communauté de communes ont commencé, et ce jusqu'au samedi 6 septembre. Durant cette période estivale, la déchetterie de Villeréal est ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 14h00, et fermée le lundi.

SUCCÈS POUR LES OPÉRAS

Avec une moyenne de quatre-vingt-un spectateurs par séance cette saison, les retransmissions d'opéras en direct de New-York semblent avoir retrouvé leur public ! Rendez-vous est donc pris le 18 octobre 2025 autour de “La Somnambule” de Bellini, première soirée d'une nouvelle saison composée de huit dates.



Photo © Jean-Jacques Caminade

DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les travaux se poursuivent dans l'ancien Espace Numérique, place des Cités unies : de nouvelles fenêtres ont été posées ainsi qu'une pompe à chaleur.

Dans la cantine de l'école élémentaire, les travaux ont démarré début juin avec la démolition d'une cloison et du plancher. Ils se poursuivront tout l'été dans le but d'une réouverture du réfectoire à la rentrée de septembre.

des feuilles, contribuent également à la sécurité des piétons sur les trottoirs et à l'esthétique de la commune.

LUTTE CONTRE LES PIGEONS

En complément du pigeonnier contraceptif municipal installé dans le jardin public près de l'école élémentaire depuis 2017, les particuliers peuvent aider à contrôler les populations de pigeons en obstruant les orifices pouvant donner accès à un lieu de nichage, au niveau des toits, combles perdus, bâtiments ou annexes inoccupés. Ils peuvent veiller également à maintenir les lieux propres, le pigeon marquant son territoire avec ses déjections : la fiente de pigeon attire le pigeon. Nourriture ou déchets abandonnés sont également susceptibles de les attirer.

MADI INTERNATIONAL : ÉLOGE DE L'ABSTRACTION GÉOMÉTRIQUE

Du 16 août au 15 septembre 2025, plus de quarante œuvres du mouvement MADI investissent Villeréal pour une exposition inédite, joyeuse et audacieuse. Né en 1946 en Argentine avec Carmelo Arden Quin, MADI s'impose rapidement en France, puis en Europe et jusqu'au Japon. Ce courant abstrait et géométrique bouscule le cadre traditionnel pour libérer les formes, les matières, l'espace et la couleur. Lignes éclatées, aplats vifs ou noir et blanc épuré... MADI invite à regarder autrement. Ludique, sensoriel, accessible, il séduit tous les publics, des amateurs avertis aux plus jeunes. Une expérience d'art vivant à ne pas manquer !

LE PIED DE POULE : L'ESPRIT BOUILLON S'INVITE À VILLERÉAL

Depuis le 11 juin, Amaury et Marie-Charlotte Blanchard ont réinvesti une adresse emblématique de Villeréal : l'ancien restaurant "Les Marronniers", rebaptisé "Le Pied de Poule", en référence au motif des pantalons traditionnels de cuisine.

Bien connus des Villeréalais, les deux restaurateurs et leur équipe renouent avec une cuisine simple, généreuse et accessible en déclinant un concept inspiré des "bouillons" parisiens. Côté cuisine, Amaury propose à midi une formule complète à 17 €. Le soir, place à une carte plus étoffée, entre 20 € et 30 €, enrichie chaque jour d'un tableau de plats surprises, concoctés au gré du marché et de la fantaisie du chef. Une offre variée, donc, au fil des saisons et des envies, qui fait la part belle aux produits frais et locaux.

Côté salle, on retrouvera avec bonheur l'atmosphère conviviale et chaleureuse de la grande terrasse ombragée, de la véranda lumineuse ou de l'arrière-salle cosy, où Marie-Charlotte veille à l'accueil avec son sourire et sa gentillesse.

Avec "Le Pied de Poule", c'est une bonne table gourmande, mais aussi un lieu de vie et de partage qui retrouve un second souffle et son âme. Une belle promesse pour les beaux jours... et pour bien plus longtemps !

JOLI BILAN POUR LE TRAIL "PBVF 47" !

Le premier trail des Plus Beaux Villages de France du Lot-et-Garonne a réuni 55 équipes de quatre participants chacune le week-end des 10 et 11 mai derniers. Si la météo n'a pas été complètement de la partie, malgré un beau départ sous le soleil de Villeréal, l'ambiance était au rendez-vous et les sportifs enchantés de découvrir

de jolis parcours, entre campagne et villages labellisés. L'idée d'une deuxième édition l'année prochaine est validée !

"MON BILAN PRÉVENTION"

L'Assurance Maladie, la MSA et Santé Publique France rappellent que des temps d'échange avec un professionnel de santé, d'une durée de 30 à 45 minutes, sont pro-

DÉCÈS

TROUGNAC Jean, né le 4 décembre 1939, le 25 mars 2025 à Villeréal

RENAUD Mauricette, née le 22 février 1940, veuve de **PARREL** Pierre, le 28 mars 2025 à Villeréal

JAUNET Gisèle, née le 12 avril 1930, veuve de **BRAUD** Guy, le 9 avril 2025 à Villeréal

CASANOVA Henri, né le 15 juillet 1935, époux de **BELLO** Jeanne, le 24 avril 2025 à Villeréal

BOURDEIL Michel, né le 3 septembre 1943, époux de **IMBERT** Laure, le 9 mai 2025 à Villeneuve-sur-Lot

BOURDEIL Robert, né le 6 février 1936, le 28 mai 2025 à Villeneuve-sur-Lot

LESCOUT Raymonde, née le 5 octobre 1937, épouse de **TEYSSIER** Léopold, le 10 juin 2025 à Villeréal

La veille au soir des événements de l'été (marchés, vide-grenier, etc.), n'oubliez pas d'enlever votre véhicule sur l'ensemble du périmètre de la manifestation !



Photo © Isabelle Taudière

posés à toutes les personnes aux âges clés de la vie (entre 18 et 25 ans, 45 et 50 ans, 60 et 65 ans, et 70 et 75 ans). C'est l'occasion de faire le point sur ses habitudes de vie et son environnement, de comprendre les déterminants de santé et de modifier ses comportements, pour devenir *in fine* acteur de sa santé. Infos sur monbilanprevention.sante.gouv.fr.

Le budget communal 2025

Comme chaque année en avril et après des semaines de préparation, les élus se sont penchés sur le vote du budget communal lors du Conseil municipal du 15 avril dernier. Ils ont ainsi adopté le compte administratif 2024 et voté le budget primitif 2025.

Le budget, comment ça marche ?

Un budget est scindé en deux parties :

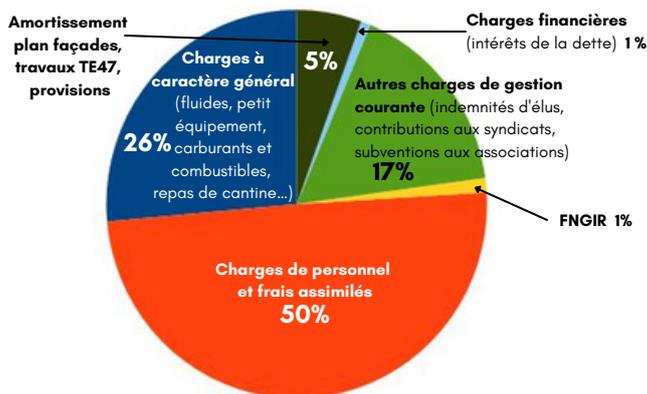
- **Le fonctionnement** : ce sont toutes les opérations de dépenses (eau, électricité, carburants ; frais et charges de personnel ; indemnités des élus ; intérêts de la dette, etc.) et de recettes (quatre grands impôts directs locaux, dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation générale de décentralisation (DGD), etc.) nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. C'est un peu "l'entretien courant de la maison" ! L'excédent de recettes par rapport aux dépenses est utilisé pour le remboursement du capital emprunté par la collectivité et constitue également l'autofinancement qui permet de financer les investissements prévus.
- **l'investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours (travaux neufs, grosses réparations, acquisitions, etc.). Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à développer le patrimoine de la collectivité.

Dans chacune des deux catégories, fonctionnement ou investissement, on distingue les **recettes** et les **dépenses**. Par principe, il est conseillé de surestimer les dépenses et de minimiser les recettes pour se donner une marge de manœuvre. Et contrairement au budget de l'État, le budget présenté par une commune doit être "équilibré", c'est-à-dire prévoir autant de dépenses que de recettes.

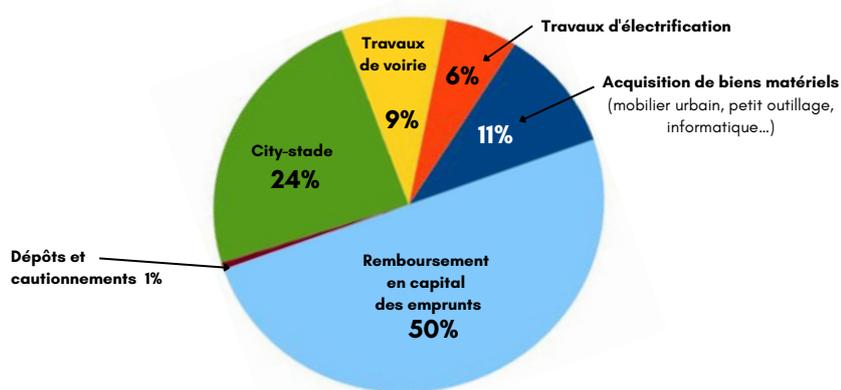
Le compte administratif 2024

C'est l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et vérifiées en 2024. C'est sur la base de ces résultats comptables que les besoins à venir pour le fonctionnement de la commune en 2025 ont été évalués et que les investissements réalisables ont été estimés.

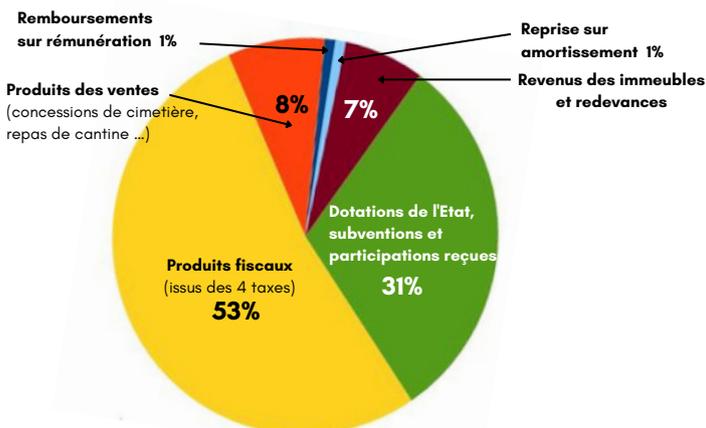
2024 - Dépenses réelles de fonctionnement : 1 437 354 €



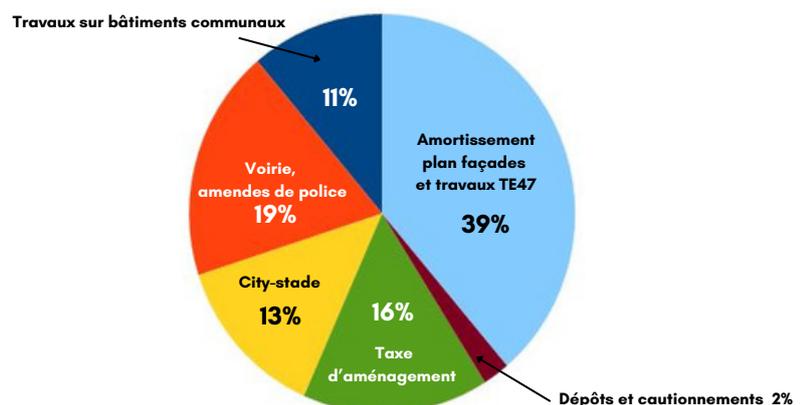
2024 - Dépenses réelles d'investissement : 236 595 €



2024 - Recettes réelles de fonctionnement : 1 498 549 €



2024 - Recettes réelles d'investissement : 62 522 €



Les chiffres de 2024 à retenir

DÉPENSES

- 130 126 € : remboursement d'emprunts et intérêts
- 46 043 € : cotisation au SDIS du Lot-et-Garonne (Service de Défense Incendie et de Secours)
- 43 960 € : subventions annuelles et exceptionnelles aux associations
- 70 230 € : électricité (éclairage public et bâtiments communaux) **soit 18 000 € de plus qu'en 2023**

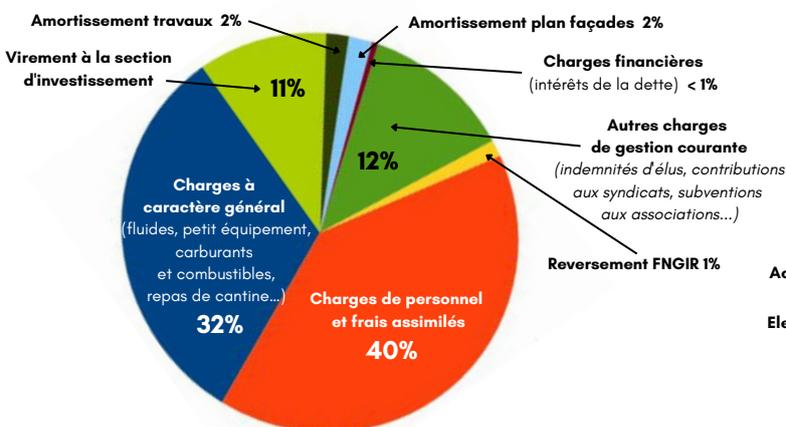
RECETTES

- 594 233 € : impôts directs payés par les particuliers et les entreprises
- 133 133 € : compensation reversée par la CCBHAP.

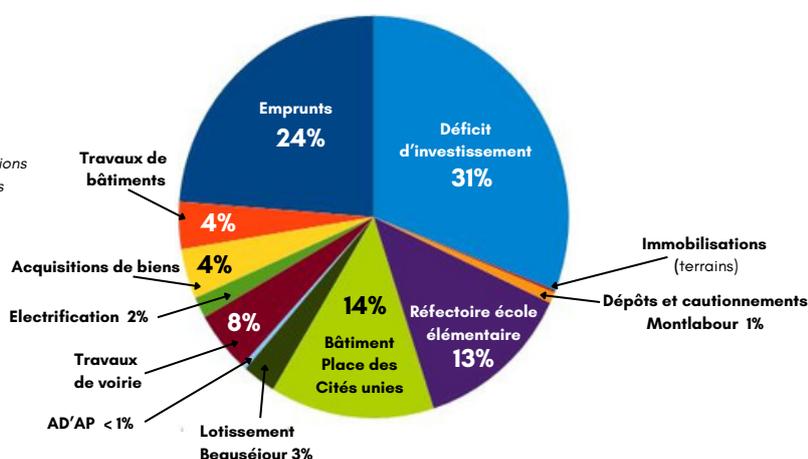
Le budget primitif 2025

C'est une projection de ce que pourront être nos recettes et nos dépenses dans l'année 2025. Le budget primitif se doit d'être équilibré, avec autant de recettes que de dépenses.

2025 - Dépenses de fonctionnement prévues : 1 820 106 €



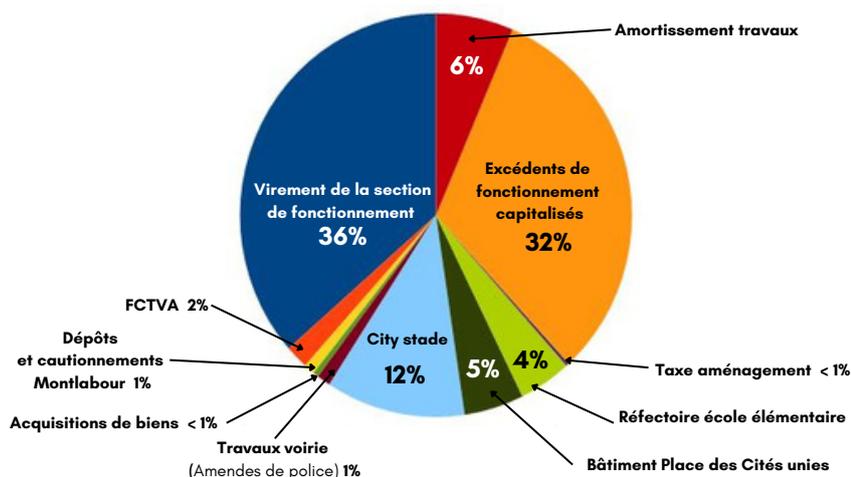
2025 - Dépenses d'investissement prévues : 527 144 €



2025 - Recettes de fonctionnement prévues : 1 820 106 €



2025 - Recettes d'investissement prévues : 527 144 €



Quelles prévisions pour 2025 ?

Le budget total voté s'élève à un peu plus de 2,3 millions €, répartis entre 1 820 000 € pour le fonctionnement et 527 000 € pour l'investissement.

Côté investissement, plusieurs chantiers sont prévus : la poursuite de la rénovation de l'ancien bâtiment de l'Espace Numérique pour accueillir les associations et notamment le Club du Sourire (71 000 €) ; des travaux à la cantine de l'école élémentaire (69 000 €). D'autres travaux concernant nos bâtiments communaux sont également programmés, ainsi que la poursuite de l'effacement de réseaux et des travaux de voirie. C'est un effort important, mais nécessaire.

La commune n'empruntera pas pour financer ces investissements, mais s'appuiera sur ses ressources propres, sur des subventions, des dotations. En effet, le remboursement des emprunts existants représente déjà 24 % du budget d'investissement.

Le soutien à près de quarante associations locales, participant activement à la vie du village, est maintenu avec une enveloppe de 45000 €.

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

LA HALLE DES JEUX EN FAMILLE

Vendredi 4/7

sous la Halle de 16h à 19h30
par la Ludothèque ECLATS, la Bibliothèque,
"Vous êtes ici" et l'Amicale des commerçants.

LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Les lundis soir, place de la Halle,
du 30/6 au 8/9, de 18h à 23 h
(sauf lundi 14/7).



GALA DU FOYER RURAL

Classique, moderne, claquettes, irlandais, gym
Samedi 5/7 à 20h30 au boulodrome
(repli : salle de tennis de Rives).

BROCANTES

Les dimanches **13/7, 10/8 et 14/9**



RASSEMBLEMENTS DE VÉHICULES DE COLLECTION ET CONCERTS

Les dimanches **27/7, 24/8 et 28/9**
Concerts à 11h sous la Halle.

LES SOIRÉES GINGUETTES

Les jeudis 10/7 et 14/8

Sous la Halle à partir de 19h30.



10ème FESTIVAL DE JAZZ

Jedi 17/7 à 20h : Swingin' Bastides

Jedi 17/7 à 22h : Fred Jazz Trio

Vendredi 18/7 à 20h : Top Tier Brass

Samedi 19/7 à 20h : Smooth Jazz

Dimanche 20/7 à 11h : Cats Claw.

Sous la Halle.



VIDE-GRENIERS

Dimanche 17/8 dans la Bastide,
par l'Amicale des commerçants.

LES EXPOS

Collectif Aquitain de Peintres et Photographes Amateurs

"Regards sur le monde" : peinture et photographie.

Espace Jean Moulin du 4 au 11/7 - 10h-18h - Entrée libre.

Billy Dorios

Peinture.

Espace Jean Moulin du 13 au 24/7 - 10h-12h et 14h-18h - Entrée libre.

FocaleNuArt

Festival de la photographie de nu artistique - 15ème rencontre - Invité d'honneur : Caltar.

Circuit "Off" chez des commerçants et des particuliers ; plan du circuit disponible à l'Espace Jean Moulin et à l'Office de Tourisme.

Espace Jean Moulin du 26/7 au 3/8 - 10h-12h30 et 15h-19h - Entrée libre (les moins de 18 ans doivent être accompagnés).

Estiv'ARTS

Avec quinze artistes : peinture, aquarelle, sculpture, photographies, créations, livres.

Espace Jean Moulin du 5 au 14/8 - 10h-19h - Entrée libre.



FESTIVITÉS DU 14 JUILLET



Commémoration au monument aux morts de Villeréal à 11h.

Bal sous la Halle à partir de 21h, animé par l'orchestre "Musique Périgord" de Laurent Pire.

Départ de la retraite aux flambeaux depuis l'hippodrome vers 22h30, encadrée par les pompiers ; traversée du village et parcours jusqu'au stade de rugby d'où le feu d'artifice sera tiré à 23h30.



BODÉGA

Dimanche 27/7

Groupes rock, orchestres, banda, batucada, danse à travers la bastide, DJ à partir de minuit. Enfants : jeux de 18h à 20h, maquillage de 18h à minuit.

Restauration sur les stands.

De 18h à 2h.

CONCERTS CLASSIQUES

Jedi 31/7 : Les Soirées Baroques, Haendel / Vivaldi, The Ways of Zion and Gloria par le chœur du festival et l'orchestre "Les Passions".

Eglise de Villeréal à 21h.



Mardi 12/8 : 37ème Festival du Périgord Pourpre

"Voices and Strings" par "Le Mystère des Voix Bulgares & Quarto Quartet"

Eglise de Villeréal à 21h.

Vendredi 12/9 : "Quatuor 4D", groupe de quatre saxophonistes

Chapelle de Parisot à 20h30. Réservations Office de tourisme.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6/9 de 9h à 12h.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 20/9 et dimanche 21/9

- Exposition du 750ème anniversaire : "Les anecdotes historiques du villeréalais" Sous la halle (selon météo), samedi 14h-18h et dimanche 10h-18h
- Visite guidée de la bastide par la guide de l'office de tourisme - Dimanche 21/9 à 10h30.

FERME DE GRANGENEUVE

Samedi 27/9 à 20h

"Mes bien chères sœurs", billet musical et conté à cinq voix et un piano.

MADI International

Abstraction géométrique

Espace Jean Moulin du 16/8 au 15/9
10h-12h30 et 14h30-19h - Entrée libre.



UN FESTIVAL À VILLERÉAL

16ème édition
du mercredi 2 au dimanche 6/7.

Ouverture du festival : accueil, verre de bienvenue, 2 juillet à 18h, place des Cités unies

Lilith (concert piano/voix), Valentine Viale, 2 juillet à 19h15, place des Cités unies

J'ai toujours voulu faire bien (théâtre), Claire Bosse-Platière / Compagnie Viscérale, 2, 3 et 5 juillet à 21h, parking Intermarché

L'Urgence (théâtre), Mathilde Delahaye / Théâtre National Immatériel, 3, 4 et 5 juillet à 22h15, stade de rugby

Se sauver (une série théâtrale en effraction dans le quotidien), Pauline Murriss / Cie Janette, 3, 4 et 5 juillet : épisodes "surprise" dans Villeréal (commerces, rues, terrasses, marché...). Restez à l'affût !

La Nuit de bivouac (spectacle), 5 juillet à 19h, parking des Riviérettes

Chôra (promenade performée), Céline Domengie, 4 juillet à 18h, Saint-Martin-de-Villeréal

Le chant des possibles (théâtre amateur), Joséphine Serre / Camille Durand-Tovar avec le TRAC 47, 5 juillet à 16h, 6 juillet à 17h30, mairie de Mazières

Monstre(s) (théâtre jeune public), Claire Bosse-Platière / Cie Viscérale, 6 juillet à 11h, salle François-Mitterrand

Rencontre avec la Compagnie OLA (en résidence), Anne-Cécile Paredes, 3 juillet à 18h, four à prunes

Il n'y a pas d'amour (lecture), Claire Bosse-Platière, 4 juillet à 15h, place des Cités unies

Méandre(s) (projection d'un film et musique live), Camille Auburtin et l'Ensemble UN, 4 juillet à 11h, salle François-Mitterrand

Ici² (atelier portraits photo), Nicolas Guillemot, 3 et 6 juillet à 15h, place des Cités unies

Fabrication de monstres (atelier en famille) Louise Fages, 5 juillet à 11h, place des Cités unies

Soirée de clôture, 6 juillet à 19h30, stade de rugby avec **CXK**, concert de rock en occitan à 20h30.

Programme détaillé sur le site du festival : www.vousetesici.org.
Billetterie place des Cités unies (53 rue Saint-James) dès 10h30
Réservations au 07.66.86.92.10 ou à contact@vousetesici.org.

AUTOUR DU CHEVAL

SPECTACLE ÉQUESTRE NOCTURNE

Lundi 14/7

Organisé à l'hippodrome par l'association "Cheval notre ami".

Ouverture des portes à 18h, animations pour les enfants (maquillage, poneys...).

Restauration sur place avec food trucks et buvette.

A 20h30, spectacle équestre ludique présenté par la troupe familiale "Laurora", avec dix chevaux et un bison.

A la fin du spectacle vers 22h30, départ depuis l'hippodrome de la retraite aux flambeaux encadrée par l'Amicale des Pompiers de Villeréal, jusqu'au stade pour le feu d'artifice.



LES COURSES HIPPIQUES : SIX RÉUNIONS NOCTURNES

Samedi 2/8 : Courses à "réclamer"

Samedi 9/8 : Grand prix de Villeréal

Samedi 16/8 : Grand prix AOC Buzet

Samedi 23/8 : Animations diverses

Samedi 30/8 : Animations diverses

Samedi 6/9 : Clôture du meeting

Dès 19h. Jeux pour enfants gratuits : structures gonflables, poneys.

Repas avec réservation conseillée au 06.79.68.90.10 ou 05.53.36.09.65 ou 05.53.36.62.14.

FÊTE DU CHEVAL

Dimanche 28/9

Le matin, rallye équestre à partir de 8h et animations dans le bourg de Villeréal.

Bénédiction des cavaliers sur la place de l'église vers 12h.

A l'hippodrome à partir de midi, repas, jeux gratuits pour les enfants, animations diverses autour du cheval. Spectacle équestre l'après-midi.

"De la Plume à la Toile" : le retour d'un festival unique, entre littérature et cinéma

Après plus de dix ans d'absence, le festival "De la Plume à la Toile" renaît cette année. Du 20 au 22 août 2025, les villages de Villeréal et Castillonès redeviendront le cœur d'un dialogue rare entre deux arts : la littérature et le cinéma. Ce rendez-vous culturel, qui a marqué les esprits entre 2008 et 2011, revient avec le même format simple et efficace : à 17h30, au Ciné 4 de Castillonès, la projection d'un film ou d'un épisode de série adapté d'un livre. Et à la suite, sous la halle de Villeréal, une rencontre entre le public et l'auteur ou l'autrice de l'œuvre originale, pour parler des rapports qu'entretiennent littérature et cinéma.

Pour cette édition 2025, le festival accueille trois figures majeures de la littérature contemporaine, dont les textes ont su séduire lecteurs et cinéastes :

- le mercredi 20 août, **Virginie Grimaldi**, autrice à succès, autour de l'adaptation de son roman "Le parfum du bonheur est plus fort sous la pluie"

- le jeudi 21 août, **Pauline Guéna**, dont le roman "18.3 - Une année à la PJ", a inspiré le film choc "La Nuit du 12", récompensé par sept Césars en 2023

- le vendredi 22 août, **Laetitia Colombani**, autrice de l'immense succès "La Tresse", une œuvre bouleversante sur la condition des femmes à travers le monde, et qui a elle-même réalisé son adaptation pour Netflix.

Une séance de dédicace et un verre de l'amitié offert par l'Amicale des Commerçants, seront organisés sous la halle après chaque rencontre avec le public.

Le mardi 19 août, sous la halle de Villeréal, Pierre Sicaud, maire de Castillonès, proposera son spectacle sur Charles Aznavour en avant-première du festival.



Le dispositif national "Cantine à 1 €" arrive à Villereal !

Lors du Conseil municipal du 21 mai dernier, les élus villeréalais ont voté l'adhésion au dispositif de la "Cantine à 1 €" proposé par l'État depuis quelques années. Sa mise en place se fera à la rentrée scolaire de septembre 2025.

Quel est le principe ?

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État incite depuis quelques années les communes de moins de 10 000 habitants à mettre en place une tarification sociale dans leurs cantines scolaires. Pour cela, il verse une aide s'élevant à 3€ par repas facturé 1 € aux familles. De plus, depuis le 1er janvier 2024, une bonification de 1 € par repas facturé 1 € est possible, à condition de souscrire un engagement supplémentaire : tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la loi EGAlim, à savoir au moins 50 % de produits durables et de qualité et au moins 20 % de produits bio.

En pratique

Trois tarifs seront proposés :

- 1 € pour les familles les plus modestes (quotient familial inférieur ou égal à 1000 €)
- 3 € pour les foyers dont le quotient familial est compris entre 1001 et 1200 €
- 4 €, le tarif actuel, pour les foyers dont le quotient familial est supérieur à 1201 €.

Ces tarifs s'appliqueront à l'ensemble des élèves des écoles maternelle et élémentaire de Villereal, et ce quel que soit leur lieu de résidence.

Le coût réel d'un repas

A noter qu'un repas coûte environ 8 € à la collectivité pour chaque enfant ; cette somme comprend le tarif facturé par la société API Restauration, prestataire en charge de la préparation des menus au sein du CFA "Métiers du cheval" situé route de Beaumont, les salaires du personnel municipal et les frais de fonctionnement de la cantine (eau, électricité, carburant, etc.). À 4 € le repas comme c'est le cas actuellement, les familles ne règlent pas la totalité du coût de celui-ci.

Avec l'instauration de ce dispositif, les élus espèrent alléger la charge financière de la cantine pour une grande partie des familles, tout en permettant l'accès au plus grand nombre à un service de restauration de qualité. Cette mesure se veut aussi un levier d'attractivité pour nos écoles. Aujourd'hui, un repas à 1 € est un argument fort pour une famille qui hésite entre deux communes. C'est une manière d'encourager les inscriptions, de renforcer les effectifs et d'assurer la vitalité de nos écoles.



SUR NOS ROUTES

La SIL, Signalisation d'Information Locale

Le nouveau règlement de Signalisation d'Information Locale a été adopté en Conseil municipal le 20 mars dernier. Ce dispositif permet d'organiser et de réglementer l'installation des panneaux de signalisation dans notre commune, afin de préserver le patrimoine architectural et le paysage urbain de Villereal, tout en améliorant l'image de la bastide, sa qualité de vie et son attractivité.

Ce règlement met en place des règles claires et harmonisées pour une signalisation actualisée, efficace et esthétique. Ainsi, à l'intérieur de la bastide, la signalisation sera essentiellement réservée aux activités commerciales. Les caractéristiques des panneaux (forme, couleur de fond et de lettrage, mentions et idéogrammes utilisés) devront être uniformes pour assurer une cohérence visuelle.

Les panneaux seront installés aux frais des demandeurs. La mairie accordera les autorisations en fonction de plusieurs critères : la visibilité, l'emplacement et le nombre de panneaux déjà installés, afin d'éviter toute pollution visuelle. Les modalités d'attribution se feront sur dossier, avec un formulaire téléchargeable sur le site internet www.mairie-villereal.fr ou disponible directement à l'accueil.

Dans ce cadre, de nombreux panneaux directionnels situés sur le pourtour du village, dégradés et caducs pour la plupart, ont été retirés.

